

5742

---

116

Temple

Protestant

Bruscelles

28 mai 1929.

Madame,

J'ai bien reçu votre lettre du 26 mai et je m'empresse d'y répondre.

Je regrette que les circonstances me mettent dans l'obligation de ne pouvoir accéder à votre demande. Nous avons été sollicités trop de fois par des demandes pareilles et comme nous trouvons que le manège des voitures dans le hall du Musée Moderne faisait tort à la tenue de celui-ci, nous avons dû prendre une mesure générale. L'autorisation n'est plus accordée. Vous comprendrez, j'en suis persuadé, la nécessité de cette mesure et vous voudrez bien accepter tous mes regrets de ne pouvoir vous donner satisfaction.

Veillez agréer, Madame, l'expression de mes sentiments distingués.

Le Conservateur en chef,

à Madame Demot

rue Gérard, 215

Bruxelles.

214, RUE GÉRARD  
BRUXELLES

26 mai 1929.

Monsieur le Directeur,

Puis-je vous demander  
d'accorder la permission d'ouvrir les  
portes à l'entrée du Musée Moderne  
mardi le 4 juin à 11.30 du matin  
pour le passage des voitures? C'est  
l'heure du mariage de ma fille au  
Temple Protestant et c'est parfois  
l'usage pour empêcher l'encombrement.

des voitures.

Je vous remercie d'écrire et  
je vous prie, Messieurs les Directeurs,  
d'agréer l'expression de mes sentiments  
distingués.

Cher M. Mol.

GEORGES MERTENS

CHEF DE CHANT ET ORGANISTE AU THÉÂTRE DE LA MONNAIE

PROFESSEUR DE CHANT

*organiste au temple protestant,  
prie respectueusement Monsieur*

26. RUE LÉON DE LANTSHEERE

BRUXELLES

CINQUANTENAIRE

le Conservateur du Musée  
s'autoriser l'entrée des autos  
dans la cour du Musée pour le  
mariage du 10 courant et  
lui présente l'expression de  
ses sentiments distingués.

Le 5 Mars 1928.

Bruxelles, le 8 mars 1928.

Monsieur,

Il nous est impossible de permettre qu'on use de l'entrée du Musée et de la cour intérieure pour tout mariage qui se fait au temple.

Nous n'avons pu l'accorder et nous ne pourrons l'accorder à l'avenir que dans des cas tout à fait exceptionnels et seulement à la demande introduite par les intéressés eux-mêmes.

Veillez agréer, Monsieur, l'expression de mes sentiments distingués.

Le Conservateur en chef,

18/4.

Monsieur Georges Mertens

Organiste au Temple protestant

rue Léon de Lantsheere, 26,

Bruxelles.

Bruxelles, le 3 octobre 1927.

Monsieur,

Comme suite à votre lettre du 25 septembre, j'ai l'honneur de vous faire savoir que d'accord avec mon Collègue, M. Cuvelier, archiviste général du Royaume, j'autorise l'entrée des autos dans la cour du Musée et des Archives, lors du mariage de Mlle Catteau, le 4 octobre.

Veillez agréer, Monsieur, l'assurance de ma considération distinguée.

Le Conservateur en chef,

à Monsieur Mertens

organiste à l'Eglise du Musée.

**Archives**  
GÉNÉRALES  
DU ROYAUME

Bruxelles, le 29 septembre 19 27

INDICATEUR

N°

ANNEXE

Mon cher Collègue,

Je ne vois, en ce qui me concerne, aucun inconvénient à autoriser l'entrée des autos dans la Cour des Archives lors du mariage de Melle Catteau le 4 octobre.

Agréez, mon cher Collègue, à mes sentiments les meilleurs.

L'Archiviste Général du Royaume,



A Monsieur le Conservateur en Chef  
du Musée Royal des Beaux Arts de Belgique

E/V.

Bruxelles, le 27 septembre 1927

Mon cher Collègue,

Monsieur Catteau, sénateur suppléant, rue de la Loi, 155, demande d'autoriser l'entrée des autos dans la cour du Musée et des Archives, lors du mariage de sa fille qui aura lieu le mardi 4 octobre.

Je vous prie de vouloir bien me faire savoir si, en ce qui vous concerne, cette autorisation peut être accordée.

Croyez, mon cher Collègue, à mes sentiments les meilleurs.

Le Conservateur en chef,

à Monsieur Cuvelier

Archiviste Général du Royaume

rue du Musée, 1,

Bruxelles.

Bruxelles 25 Sept.

Monsieur,

Monsieur Cotteau,  
Sénateur Suppléant,  
demeurant rue de la  
Loi 155, me charge  
de vous demander  
de bien vouloir  
autoriser l'entrée

de la cour du Musée  
aux autos, lors du  
mariage de sa fille,  
qui aura lieu le  
mardi 4 octobre.

En vous remerciant  
d'avance, je vous prie  
d'agréer, Monsieur,  
l'assurance de ma consi-  
dération distinguée.

Georges Mertens  
organiste à l'Eglise  
du Musée.